

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit : DOMIX COLLE PVC Page: 1/5
CRDE 15 Fiche : 020819 Version: 4 Date: 2006-05-10
Annule et remplace: 2003-01-22

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

Nom du produit: DOMIX COLLE PVC
Code du produit: 020813 +
Type de produit ou utilisation: Adhésif
Fournisseur: Fabricant
Nom: BOSTIK SA (*)
Adresse: postale : Immeuble IRIS - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX
géographique : 12, place de l'Iris La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE
Téléphone: 01 47 96 94 65
Télécopie: 01 47 96 96 90
Numéro(s) d'appel d'urgence: ORFILA : 01 45 42 59 59

M AVENSI

2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

>> PREPARATION :

Nature chimique: Préparation à base de chlorure de polyvinyle et de solvants.

Composants contribuant aux dangers: (*)

Substance	n° CAS	n° EINECS	risques	symbole	concentration
Acétone	67-64-1	200-662-2	R 11-36-66-67	F - Xi	> 30 %
Acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	R 11-36-66-67	F - Xi	< 30 %
Butanone	78-93-3	201-159-0	R 11-36-66-67	F - Xi	< 20 %
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	R 10-20	Xn	< 20 %

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

>> PRINCIPAUX DANGERS :

Effets néfastes pour la santé:

Irritant pour les yeux.
Faiblement nocif.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Dangers physiques et chimiques:

Risque d'inflammation des vapeurs.

Risques spécifiques:

R 11 : Facilement inflammable.
R 36 : Irritant pour les yeux.
R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CLASSIFICATION DU PRODUIT :

FACILEMENT INFLAMMABLE + IRRITANT.

4 - PREMIERS SECOURS.

Information en cas de :

- Inhalation: Eloigner le sujet de la zone contaminée, faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau: Eliminer l'excès de produit.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, rincer abondamment à l'eau.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :

DOMIX COLLE PVC

Page: 2/5

CRD,E 15 Fiche : 020819

Version: 4

Date: 2006-05-10

Annule et remplace: 2003-01-22

-
- | | |
|--------------------------|--|
| - Contact avec les yeux: | Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières (pendant au moins 15 minutes). Consulter un ophtalmologiste. |
| - Ingestion: | Alerter un médecin. |
| Autres informations : | Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. |
-

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

>> MOYENS D'EXTINCTION :

- | | |
|------------------------------|--|
| - Appropriés: | Dioxyde de carbone, poudre chimique. |
| - Déconseillés: | Eau pulvérisée. |
| Dangers spécifiques: | Formation possible de fumées toxiques ou corrosives et de mélanges explosibles avec l'air. |
| Protection des intervenants: | Port d'un masque respiratoire autonome. |
-

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

- | | |
|--|--|
| Précautions individuelles: | Eloigner toute source d'ignition - Ne pas fumer. |
| Précautions pour la protection de l'environnement: | Protéger les égouts des déversements possibles.
Eloigner toute flamme ou source d'étincelles. |

Méthodes de nettoyage:

- | | |
|-----------------|---|
| - Récupération: | Recouvrir avec du sable ou de la sciure; ramasser à la pelle. |
| - Elimination: | Rassembler les résidus dans un conteneur identifié. |
-

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

>> MANIPULATION :

- | | |
|---|---|
| Mesures techniques : | Prévoir des postes d'eau à proximité. |
| Prévention de l'exposition des travailleurs : | Assurer une ventilation suffisante.
Contrôle d'atmosphère à réaliser périodiquement.
Ne pas fumer, ni boire ni manger pendant l'utilisation. |
| Prévention des incendies et des explosions : | Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Utiliser du matériel anti-déflagrant.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Eviter leur accumulation. |
| Autres précautions : | Conserver hors de portée des enfants.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas ingérer. |

>> STOCKAGE :

Conditions de stockage :

- | | |
|---------------------------|---|
| - Recommandées: | Stocker dans un local aéré, à l'abri du froid et de la chaleur (5 - 30 °C).
Conserver les récipients hermétiquement fermés avant et après utilisation.
Utiliser des aires de stockage avec sol imperméable. |
| - A éviter: | Accumulation de charges électrostatiques. |
| - Matières incompatibles: | PVC. |

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit : DOMIX COLLE PVC

Page: 3/5

CRDE 15 Fiche : 020819

Version: 4

Date: 2006-05-10

Annule et remplace: 2003-01-22

>> MATERIAUX D'EMBALLAGE :

- Recommandés: Emballages d'origine.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Mesures d'ordre technique : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

Valeurs limites : Voir rubrique 15.

Mesures d'hygiène : Laver sans délai toute partie du corps atteinte.

Autres informations : Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

>> ASPECT :

- Etat physique: Liquide à 20 °C.

- Forme: Visqueux.

- Couleur: Bleuté.

- Odeur: Cétonique.

>> pH: Non applicable.

>> TEMPERATURES CARACTERISTIQUES :

- Point/plage d'ébullition: 56 °C (1013 mBar). (*)

- Point d'éclair: - 18 °C (ISO 1523). (*)

Caractéristiques d'explosivité :

Forme des mélanges explosibles avec l'air.

Limites d'explosivité dans l'air :

1.3 - 13 % en volume (valeurs extrêmes des solvants). (*)

>> AUTRES DONNEES :

Pression de vapeur : < 110 kPa à 50 °C.

Masse volumique : 900 - 920 kg/m³ (23 °C).

Solubilité :

- Dans l'eau : Insoluble et non miscible.

- Dans les solvants organiques :
Diluable dans les esters et les cétones.

Autres informations : Craint la chaleur.

10 - STABILITE ET REACTIVITE.

Stabilité : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Réactions dangereuses :

- Conditions à éviter: Étincelles, flammes, points d'ignition et électricité statique.

- Produits de décomposition dangereux:
Oxydés de carbone, chlore et acide chlorhydrique.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :

DOMIX COLLE PVC

Page: 4/5

CRD,E 15 Fiche : 020819

Version: 4

Date: 2006-05-10

Annule et remplace: 2003-01-22

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

>> TOXICITE AIGUE :

- Inhalation: Faiblement nocif.
Présence de cyclohexanone, nocif à l'état pur.

>> EFFETS LOCAUX :

- Inhalation: Légèrement irritant.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Contact avec la peau: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Contact avec les yeux: Irritant.
- Contact avec les muqueuses :
Irritant.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

- Persistance et dégradabilité : Faiblement biodégradable.
- Ecotoxicité : Ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les eaux.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

>> PRODUIT OU RESIDUS :

- Méthodes pertinentes d'élimination :
Laisser durcir.
Incinérer les résidus dans un centre agréé.
Présence de composés chlorés.

>> EMBALLAGES SOUILLES :

- Méthodes pertinentes d'élimination :
Remettre à un éliminateur agréé.
- Dispositions locales : Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

>> REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

ONU : 1133 classe : 3 emballage : III étiquette : 3
MENTION : ADHESIF contenant un LIQUIDE INFLAMMABLE
VISQUEUX selon 2.2.3.1.4 (propriétés physiques : voir rubrique 9).

Voie terrestre ADR/RID : Code danger : 33

Voie maritime IMO-IMDG : F-S : F-E , S-E non polluant marin (*)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

>> REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE :

Conforme à :
Directive "Substances dangereuses" 67/548/CEE modifiée (Directive 2004/73/CE - 29 APT). (*)
Directive "Préparations dangereuses" 1999/45/CE modifiée.
Directive "Fiches de données de sécurité" 2001/58/CE.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :

DOMIX COLLE PVC

Page: 5/5

CRD,E 15 Fiche: 020819

Version: 4

Date: 2006-05-10

Annule et remplace: 2003-01-22

- Symbole(s): F - Xi : Facilement inflammable - Irritant.
- Phrases R: R 11 : Facilement inflammable.
R 36 : Irritant pour les yeux.
R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrases S: S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S 9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S 16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

>> REGLEMENTATION FRANCAISE :

- Code Sécurité Sociale: Tableau des maladies professionnelles : n° 84.
- Code du travail : Aération : décret n° 84-1093.
- Valeurs limites d'exposition: Valeur Moyenne d'Exposition : VME (FRANCE) : (*)
- Acétone : 750 ppm ou 1800 mg/m³ air.
- Acétate d'éthyle : 400 ppm ou 1400 mg/m³ air.
- Butanone : 200 ppm ou 600 mg/m³ air.
- Cyclohexanone : 25 ppm ou 100 mg/m³ air.
- Installations classées: Concerné.
- Autres informations: Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

16 - AUTRES INFORMATIONS.

- Utilisations recommandées: Collage de tubes en PVC rigide.
- Phrases R: R 10 : Inflammable.
R 20 : Nocif par inhalation.
- >> Les (*) indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

AVIS.

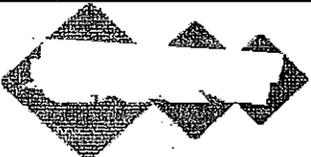
CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE EST CONFORME A LA NORME INTERNATIONALE ISO 11014-1.

"Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".

Fin du document.
Nombre de pages : 5

	IMP 19 FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Révision nr : 5
		Date : 27/7/2005
		Remplace la fiche : 28/10/2004
DEC 4067 DECAPANT PVC		1_4_67

Decapant PVC Rigide
100300 (100 ml)
101300 (500 ml)
101305 (1L)



Facilement
Inflammable



Irritant

Producteur

Distributeur responsable

Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir producteur.
Nom commercial : DEC 4067 DECAPANT PVC.
Type de produit : Solvant. pour PVC rigide.
Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	Classification
Cyclohexanone	< 10 %	108-94-1	203-631-1	606-010-00-7	R10 Xi; R20
Acétone	> 70 %	67-64-1	200-662-2	606-001-00-8	F; R11 R66 R67 Xi; R36

3. Identification des dangers

- * **Phrases relatives aux dangers** : Irritant pour les yeux.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Substances dangereuses** : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
- Mode d'exposition dominant** : Contact avec les yeux. Inhalation des vapeurs.
- Symptômes liés à l'utilisation**
- **Inhalation** : Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle.
- **Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Vision brouillée. Sensation de brûlure.
- **Ingestion** : Douleurs abdominales, nausées.

4. Mesures de premiers secours

- Premiers soins**
- * - **Inhalation** : Mettre la victime au repos. Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

	IMP 19 FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Révision nr : 5
		Date : 27/7/2005
		Remplace la fiche : 28/10/2004
DEC 4067 DECAPANT PVC		1_4_67

4. Mesures de premiers secours (suite)

- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- * - **Ingestion** : Rincer la bouche. Cracher. Consulter un médecin si une indisposition se développe. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable.
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Moyens d'extinction** : Grosses quantités d'eau. Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Risques particuliers** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
- Protection contre l'incendie** : Tout le personnel de lutte anti-incendie doit porter des combinaisons de protection. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
- * **Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

- * **Mesures techniques** : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- * **Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (Non combustible) Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

7. Manipulation et stockage

- Général** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Mesures techniques de protection** : Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Assurer une bonne mise à la terre.
- * **Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- * **Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées.

	IMP 19 FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Révision nr : 5
		Date : 27/7/2005
		Remplace la fiche : 28/10/2004
DEC 4067 DECAPANT PVC		1_4_67

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.
* Contrôle de l'exposition	: Selon la ND 2098 de l'INRS (2005):
- VLE (mg/ m ³)	: Acétone: Non disponible Cyclohexanone: 81.6
- VME (mg/ m ³)	: Acétone: 1210 Cyclohexanone: 40.8

9. Propriétés physiques et chimiques

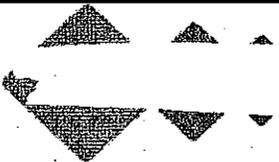
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Acétone.
Point de fusion [°C]	: env. -100
Densité	: 0.80
Pression de vapeur [hPa]	: 247
Densité de vapeur relative (air=1)	: 2
Solubilité dans l'eau	: Produit insoluble dans l'eau.
Point d'éclair [°C]	: - 18
Temp. d'autoinflammation [°C]	: > 500

10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Réactions dangereuses	: Réagit violemment avec : Chloroforme. Danger de feu/explosion. Réagit avec : Agents oxydants forts.
Propriétés dangereuses	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
Matières à éviter	: Plastique.
* Conditions à éviter	: Flamme nue. Etincelles. Surchauffe.

11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques	
Toxicité aiguë	
- Inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. (cas d'une inhalation prolongée)
- Cutanée	: Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
* - Oculaire	: Irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion	: Les symptômes d'une ingestion comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement.

	IMP 19 FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Révision nr : 5
		Date : 27/7/2005
		Remplace la fiche : 28/10/2004
DEC 4067 DECAPANT PVC		1_4_67

11. Informations toxicologiques (suite)

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 1750
Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : > 1000

12. Informations écologiques

Ecotoxicité : Eviter le rejet dans l'environnement.
Biodégradation [%] : +/- 90
Mobilité : Cette composition renferme une phase solvantée qui s'évaporerait très rapidement en cas de déversement accidentel dans les eaux.

13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



- : Inflammable.
- * - No ONU : 1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (acétone en mélange)
- Code Danger n° : 33
- Transport terrestre
- Fiche CEFIC : 30 GF1-I+II
- ADR restructuré : 3, GE II
- Etiquettes de danger (colls) : 3
- Transport par mer
- Groupe d'emballage IMO : II
- Classe IMDG : 3
- N° fiche de sécurité IMDG : 3-07

15. Informations réglementaires

Etiquetage CE



Symbole(s)

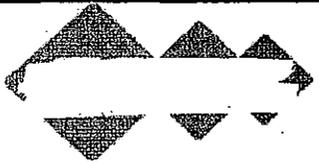
: Irritant.
: Facilement inflammable.

Phrase(s) R

: R11 - Facilement inflammable.
R36 - Irritant pour les yeux.
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S

: S02 - Conserver hors de portée des enfants.
S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. .
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S33 - Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

	IMP.19 FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Révision nr : 5
		Date : 27/7/2005
		Remplace la fiche : 28/10/2004
DEC 4067 DECAPANT PVC		1_4_67

15. Informations réglementaires (suite)

Contient
France

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

: Acétone.

: *Tableau n° 84 des maladies professionnelles : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.*

16. Autres informations

Nombre de pages total du document : 5

Autres données : Révision - Voir : *

Les phrases de risques citées dans ce document sont les suivantes:

R10 - Inflammable.

R11 - Facilement inflammable.

R20 - Nocif par inhalation.

R36 - Irritant pour les yeux.

R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document